

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20121214-2012_A215-DE
Date de télétransmission : 19/12/2012
Date de réception préfecture : 19/12/2012



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2012

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2012_A215

OBJET : Sports - Equipements aquatiques - Dénomination des piscines des Milles et du Puy Sainte Réparade

Le 14 décembre 2012, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 7 décembre 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse - AGARRAT Henri - AMAROUCHE Annie - AREZKI Alain - ARNAUD Christian - BABULEAUD Jean-Pierre - BARBAT-BLANC Odile - BARRET Guy - BAUTZMANN Marcel - BELLUCCI Angélique - BENNOUR Dabha - BENON Charlotte - BLAIS Jean-Paul - BONFILLON Jean - BONTHOUX Odile - BORDET André - BOULAN Michel - BRAMOULLÉ Gérard - BUCCI Dominique - BUCKI Jacques - BURLE Christian - CANAL Jean-Louis - CATELIN Mireille - CHARRIN Philippe - CHAZEAU Maurice - CONTE Marie-Ange - CRISTIANI Georges - CURINIER Erick - DAVENNE Chantal - DECARA Yannick - DELAVET Christian - DELOCHE Gérard - DEMENGE Jean - DUFOUR Jean-Pierre - DUPERREY Lucien - FERAUD Jean-Claude - FERAUD Pierre - FILIPPI Claude - GACHON Loïc - GALLESE Alexandre - GARCIA Daniel - GARÇON Jacques - GASCUEL Jean - GERACI Gérard - GERARD Jacky - GOUIRAND Daniel - GROSSI Jean-Christophe - GUINDE André - HAMARD OULMI Nadira - JAUME Emmanuelle - JOUVE Mireille - LECLERC Jean-François - LICCIA Marcel - MANCEL Joël - MARTIN Régis - MARTIN Richard - MAURICE Jany - MERGER Reine - MERSALI Malik - MICHEL Claude - MOHAMMEDI Amaria - MOINE Anne - MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale - MOUGIN Jacques - MOYA Patrick - ORCIER Annie - PAOLI Stéphane - PATOT Gérard - PELLENC Roger - PERRIN Jean-Marc - PERRIN Jean-Claude - PIERRON Liliane - PIN Jacky - RENAUDIN Michel - RIVET-JOLIN Catherine - RIVORY Olivia - ROUARD Alain - ROUSSEL Jacques - SANGLINE Bruno - SANTAMARIA Danielle - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - SUSINI Jules - TERME Françoise - TRINQUIER Noëlle - VENEL Gérard - VEYRUNES Bernard - VILLEVIEILLE Robert

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : DEVESA Brigitte suppléée par SKRIVAN Fleur - MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André - MICHEL Marie-Claude suppléée par MENGEAUD Julien - POTIE François suppléé par MAS Jean-Louis - VALETA Marie-José suppléée par HAMY François

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALBERT Guy donne pouvoir à JOUVE Mireille - AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique - BERNARD Christine donne pouvoir à PAOLI Stéphane - BOUTILLOT Guy donne pouvoir à MANCEL Joël - BOYER Michel donne pouvoir à ARNAUD Christian - BRAMI Helliot donne pouvoir à SUSINI Jules - BRUNET Danièle donne pouvoir à BENON Charlotte - CHARDON Robert donne pouvoir à PELLENC Roger - CHEVALIER Eric donne pouvoir à BONTHOUX Odile - CIOT Jean-David donne pouvoir à CANAL Jean-Louis - DAGORNE Robert donne pouvoir à CRISTIANI Georges - DESCLOUX Odette donne pouvoir à MORBELLI Pascale - DI CARO Sylvaine donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - DILLINGER Laurent donne pouvoir à GARÇON Jacques - DUCATEZ-CHEVILLARD Christine donne pouvoir à CHARRIN Philippe - FENESTRAZ Martine donne pouvoir à BARBAT-BLANC Odile - FOUQUET Robert donne pouvoir à TERME Françoise - GARNIER Eliane donne pouvoir à GARCIA Daniel - GUINIERI Frédéric donne pouvoir à DELOCHE Gérard - JOISSAINS Sophie donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - JONES Michèle donne pouvoir à MERGER Reine - LAFON Henri donne pouvoir à FERAUD Jean-Claude - LARNAUDIE Patricia donne pouvoir à PIERRON Liliane - LEGIER Michel donne pouvoir à MARTIN Régis - MATAS Henri donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - MAURET Jacques donne pouvoir à JAUME Emmanuelle - MUSSET Alain donne pouvoir à DUFOUR Jean-Pierre - NELIAS Mireille donne pouvoir à PATOT Gérard - OLLIVIER Arlette donne pouvoir à BENNOUR Dabha - PIZOT Roger donne pouvoir à CURINIER Erick - POITOU Frédéric donne pouvoir à BARRET Guy - PORTE Henri-Michel donne pouvoir à AREZKI Alain - ROVARINO Isabelle donne pouvoir à RENAUDIN Michel - SILVESTRE Catherine donne pouvoir à SANTAMARIA Danielle - SLISSA Monique donne pouvoir à ORCIER Annie - TAULAN Francis donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : AGOPIAN Jacques - CASSAN René - CHORRO Jean - DE PERETTI François-Xavier - DEVAUX Pierre - GOURNES Jean-Pascal - GUEZ Daniel - LAGIER Robert - LONG Danielle - LOUIT Christian - MEDVEDOWSKY Alexandre - NICOLAOU Jean-Claude - QUARANTA Alain - ROUGIER Jacques - TONIN Victor

Secrétaire de séance : Yannick DECARA

Monsieur Jacky PIN donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 14 DECEMBRE 2012

Rapporteur : Jacky PIN

Thématique : Sports

Objet : Equipements aquatiques – Dénomination des piscines des Milles et du Puy Sainte Réparade

Mes Chers Collègues,

Depuis la création des piscines des Milles et du Puy Sainte Réparade, cette dernière ayant été rénovée en 2010 par la CPA, ces deux établissements sont connus et identifiés sous les intitulés de « Piscine des Quartiers Sud » et « Piscine du Puy Sainte Réparade ».

Ces appellations temporaires et trop généralistes ont fait l'objet de nombreuses remarques.

Comme suite aux propositions de l'Adjoint Spécial délégué aux Milles et du Député-Maire du Puy Sainte Réparade, il vous êtes donc proposé de les nommer respectivement « Piscine Claude BOLLET » et « Piscine Jean-Pierre MORÉ » en hommage à deux grands sportifs de notre territoire.

Exposé des motifs :

1- Depuis la création de **la piscine des Milles**, sise au chemin Guigou à Aix-en-Provence, ce bâtiment est connu sous l'intitulé de « Piscine des Quartiers Sud ».

Cette appellation temporaire et trop généraliste a fait l'objet de nombreuses remarques.

C'est pourquoi, il convient que l'on puisse désormais attribuer un nom à cette piscine qui lui permette d'être identifiée clairement et qui puisse la porter et l'identifier au niveau local et régional.

Claude BOLLET, homme de passion et de vocation, décédé le 14 novembre 2011, a su conquérir le cœur des Millois par ses engagements sportifs, humains et ses actions d'homme public alors qu'il était Adjoint Spécial au village des Milles de 1989 à 1995.

Médecin de profession, Claude BOLLET se passionne dès l'âge de 15 ans pour le rugby avec Maurice DAVID et pour l'escrime avec Maître BRAGARD, discipline qu'il choisira pour entrer en compétition et obtenir ainsi plusieurs titres de Champion de France d'escrime individuel et par équipe aux 3 armes ainsi que de nombreuses sélections en Championnat de France.

Tour à tour arbitre international et participant à divers Championnats du Monde, il recevra également une pluie de distinctions.

Ses implications dans diverses disciplines (La Marine, Les sapeurs pompiers, etc...) lui auront valu une douzaine de décorations.

2- La piscine du Puy Sainte Réparate a été entièrement rénovée par la Communauté du Pays d'Aix en 2010 qui souhaiterait la rebaptiser et mettre ainsi à l'honneur Jean-Pierre MORÉ.

Ce grand sportif découvre le handball à l'âge de 15 ans et sera sélectionné à l'âge de 20 ans pour participer aux Championnats de France de handball militaire.

Avant de devenir éducateur physique en 1975, il sera maître nageur pendant deux ans à la piscine Yves Blanc puis chef de bassin à la piscine du Puy Sainte Réparate où il restera 32 ans.

Il créera en 1980 le club de handball du Puy Sainte Réparate, le HBCP, équipe féminine et masculine, et terminera sa carrière de sportif au Tennis Club du Puy dont il deviendra Président.

Afin de reconnaître et d'honorer ces hommes dévoués et passionnés par le sport qui tout au long de leur carrière sont restés fidèles à leurs racines en Pays d'Aix, je vous propose de donner le nom de « Claude BOLLET » à la piscine des Milles et le nom de « Jean-Pierre MORÉ » à la piscine du Puy Sainte Réparate.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales;

VU l'avis de la Commission Sports en date du 15 novembre 2012;

VU l'avis du Bureau communautaire du 29 novembre 2012 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** de dénommer la piscine des Milles :

Piscine Claude BOLLET

- **DECIDER** de dénommer la piscine du Puy Sainte Réparate :

Piscine Jean-Pierre MORÉ

OBJET : Sports - Equipements aquatiques - Dénomination des piscines des Milles et du Puy Sainte Réparate

Vote sur le rapport

Inscrits	144
Votants	129
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	129
Majorité absolue	65
Pour	129
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI



19 DEC. 2012